

| | | |
|---|--|-----------------------|
|  54, rue Ernest MACAREZ 59300 VALENCIENNES www.pro-formation.fr | PREPARATION à L'HABILITATION ELECTRIQUE | PF 255-002 |
| | Module Tronc commun N°2 (B1V ; B2V ; BR ; BC ; H1V ; H2V ; HC hors HTB) | Version du 20/07/2022 |

OBJECTIF :

Rendre les stagiaires capables de prendre et d'assurer leur sécurité et la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique, lorsqu'ils sont désignés pour réaliser des opérations d'ordre électrique, telles que des travaux, des interventions générales ou des consignations électriques. En application de la norme Française homologuée NF C18-510.

PUBLIC :

Les personnels électriciens devant diriger et/ou réaliser des opérations d'ordre électrique dans le cadre de l'exploitation normale d'un ouvrage ou d'une installation électrique de tension inférieure ou égale à 50 KV^{AC} et 75 KV^{DC}.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés, mise en situation pratique,
- Equipements du domaine de la basse tension (*appareils de mesures, armoires, coffrets etc.*),
- Local d'accès réservé aux électriciens HTA,
- Les équipements de protection individuelle et collective,
- Remise à chaque stagiaire d'un livret écrit sous la forme de la norme NF C 18-510 expurgée.
- Contrôle des connaissances assuré par une évaluation finale.

DUREE :

2 jours soit 14 heures + la durée du module spécifique (*B1V ; B2V ; BR ; BC ; H1V ; H2V ; HC, hors HTB*).

PRE-REQUIS :

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment :

- ✓ différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu.
- ✓ identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects.
- ✓ identifier les équipements électriques dans leur environnement (*fonctions : séparation, protection commande, etc.*).
- ✓ lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles.

PROGRAMME :

- Les effets du courant électrique sur le corps humain (*mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.*).
- Les noms et les limites des différents domaines de tension.
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
 - Identification des limites et des zones d'environnements.
- Description du principe d'une habilitation électrique.
- Définition des symboles d'habilitation.
 - Exploitation du contenu d'un titre d'habilitation.
 - Le rôle de tous les protagonistes.
 - Définition du symbole d'habilitation pour l'opération à réaliser.
- Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
 - Analyse de la situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- Description des séquences de mise en sécurité d'un circuit (*CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTEE*) et précision sur le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (*VAT*).
- Les équipements de protection collective et leur fonction (*barrière, écran, banderole, etc.*).
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
 - identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
 - Assurer la surveillance électrique de l'opération.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13 de la norme.
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13 de la norme.
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.